

Access-i, an information tool on accessibility of buildings

Vincent Snoeck, President, Access-i asbl, Namur, Belgium (Presenter)

Since the advent of paid holidays, tourism has experienced incredible growth and has become an essential manifestation of mass culture. It is now established as a right. However, the tourist with disabilities encounters significant hardships. A limited and sparse offer of adapted products and a lack of simple and reliable information are the reasons. Few operators indicate the level of accessibility in their documentation. People with reduced mobility often criticize the reliability of information. The pictogram representing a person in a wheelchair no longer means much. However, before leaving on a trip, the person with reduced mobility needs to ensure the accessibility of their destination. It is complex to evaluate and its level varies depending on many criteria. To translate concisely and objectively this mass of data while remaining commercially effective is a challenge.

This observation has led the Belgian accessibility professionals to work extensively with the associations of disabled persons in order to develop a tool. Today, Access-i can summarize the level of accessibility of a place or an event. An Access-i contains 7 boxes representing each category of Person with reduced mobility (PRM). The level of accessibility is provided for each of them by a color: green, the place is fully accessible in an autonomous manner; Orange, some help is needed; Grey, accessibility is not satisfactory. Assessments are carried out, based on specific normative specifications, by Certified Auditors. The results are transmitted to a Committee which validates or amends them, taking into account the specificity of the venue or the event and its use. They are transposed on an intuitive visual support and proposed to the public via a website. Each place or event has a fact sheet describing the level of accessibility for each category of persons as well as its strengths and weaknesses. Promoting the concept of accessible destination, activities specifically offered to PRM's (e.g. visits to Museum using sign language) are also identified.

The approach has led to the structuring of a reproducible and exportable methodology, of the training of Auditors, of a system of data collection and dissemination thereof. Further developments, such as the links with the public transport or with sightseeing circuits are already foreseen. Access-i is intended to become the indispensable companion of the preparation of any vacation, be they sports, cultural or leisure.



Access-i, un outil d'information sur l'accessibilité aux édifices

Vincent Snoeck, président, Access-i asbl, Namur, Belgique (présentateur)

Depuis l'apparition des congés payés, le tourisme a connu un incroyable essor et est devenu une manifestation essentielle de la culture de masse. Il est désormais institué comme un droit. Pourtant, le touriste en situation de handicap rencontre d'importantes difficultés. Une offre adaptée limitée, trop éparse et un déficit d'informations simples et fiables en sont les raisons. Peu d'opérateurs mentionnent le niveau d'accessibilité dans leur documentation. Du côté des personnes à mobilité réduite (PMR), la fiabilité des informations est souvent critiquée. Le pictogramme représentant une personne en fauteuil roulant ne signifie aujourd'hui plus grand-chose. Pourtant, avant de partir en voyage, les PMR ont besoin de s'assurer de l'accessibilité de leur destination. Celle-ci est complexe à évaluer et son niveau varie suivant de nombreux critères. Traduire de manière concise et objective cette masse de données tout en restant commercialement efficace est une gageure.

Partant de ce constat, les professionnels belges de l'accessibilité ont longuement travaillé au développement d'un outil avec les associations de personnes handicapées. Aujourd'hui, Access-i permet de résumer le niveau d'accessibilité d'un lieu ou d'un événement. Un Access-i contient 7 cases représentant chacune une catégorie de PMR. Le niveau d'accessibilité est communiqué pour chacune d'entre elles par une couleur : vert, le lieu est accessible en autonomie ; orange, il faut envisager un coup de main ; gris, l'accessibilité n'est pas satisfaisante. Les évaluations sont réalisées, sur base d'un cahier normatif précis, par des auditeurs agréés. Les résultats sont transmis à un comité qui les valide ou les amende, en tenant compte de la spécificité du lieu ou de l'événement et de son usage. Ils sont traduits dans un visuel intuitif et proposés au public via un site Internet. Chaque lieu ou événement dispose d'une fiche décrivant le niveau d'accessibilité pour chaque catégorie de personnes ainsi que ses points forts et ses points faibles. Privilégiant le concept de destination accessible, des activités proposées aux PMR (visites de musée en langue des signes par exemple) sont également recensées.

La démarche a débouché sur la structuration d'une méthodologie reproductible et exportable, sur la formation d'auditeurs, sur un système de collecte des données et la diffusion de celles-ci. Des perspectives comme la mise en lien avec les transports en commun ou des circuits de promenade sont déjà évoquées. Access-i a pour vocation de devenir le compagnon indispensable de la préparation de ses vacances, qu'elles soient sportives, culturelles ou de détente.

